



C.C.A.S. D'ISNEAUVILLE (Seine-Maritime)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
10 AVRIL 2025

Délibération n° 2025/09

Date de la convocation : 03/04/2025
Membres en exercice : 11

Membres présents : 10
Représenté : 01

La commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoquée, s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie LAROCHE, Présidente.

Etai^{ent} présents : Sylvie LAROCHE, Marie-Pierre PADULAZZI, Odile BREANT, Béatrice NUGEYRE, Brigitte MOREL, Véronique PETEL-GRAUX, Paulette PICARD, Marie-Thérèse CUVIER, Christiane HONORE, Marie-Paule BONHOMME.

Formant la majorité des membres en exercice

Absentes excusées : Claude HAMEL procuration à Marie-Pierre PADULAZZI

Secrétaire de séance : Brigitte MOREL

OBJET : VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2024 : CCAS

Après avoir constaté un excédent global cumulé de la section de fonctionnement de 51 698.94 € au compte administratif 2024,

Le conseil d'administration, décide à l'unanimité de l'affecter de la façon suivante :

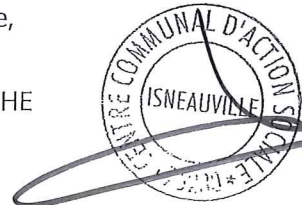
- Recette Fonctionnement : Article 002 – résultat de fonctionnement reporté pour 51 698.94 €.

Le secrétaire de séance,
Membre du conseil d'administration,
Brigitte MOREL



Pour copie conforme,
La Présidente,

Sylvie LAROCHE



Transmis en Préfecture : 24 avril 2025
Affichage : 24 avril 2025